

TRIBUNE

Rendre les agrocarburants vraiment durables

LE MONDE ECONOMIE | 2 octobre 2007 | ÉMILIE PONS | 670 mots

La Commission européenne prépare une directive imposant une éco-certification aux éthanols et aux biodiesels importés

Initialement soutenus par les pouvoirs publics, les agrocarburants ne font plus l'unanimité, alors que le « Grenelle de l'environnement » devrait permettre au gouvernement de définir d'ici à la fin du mois d'octobre une feuille de route en faveur du développement durable. Leur efficacité environnementale (réduction des gaz à effet de serre) et énergétique (diminution de la consommation d'énergies fossiles) est largement remise en question. La mobilisation des terres cultivées pour leur production contribue à la hausse du prix des matières premières agricoles à laquelle on assiste actuellement.

A moins d'utiliser une grande partie des terres, la limitation des surfaces cultivables en Europe ne permettra pas de fournir les quantités nécessaires pour atteindre l'objectif d'incorporation de 10 % de produit « vert » par litre de carburant à 2020. Des importations seront donc nécessaires. Le recours à ces dernières apparaît d'autant plus attractif que les pays exportateurs sont en majorité des pays en développement, comme le Brésil, la Malaisie et l'Indonésie, disposant d'avantages comparatifs en termes de surfaces disponibles et d'efficacité énergétique.

Mais il n'est pas sûr qu'importer soit la meilleure solution. La dimension « sociale » de la production des agrocarburants dans les pays en développement laisse en effet à désirer. Les conditions de travail, dans les plantations de canne à sucre au Brésil ou de palmier à huile en Malaisie, frôlent parfois l'esclavage. Le volet environnemental n'est pas non plus épargné, avec une pollution des eaux et des sols engendrée par la production des agrocarburants et une dramatique déforestation aujourd'hui à l'oeuvre en Indonésie et au Brésil.

Ces mouvements de contestation pourraient expliquer en partie l'évolution de la position européenne, puisque Bruxelles envisage désormais de conditionner les importations d'agrocarburants au respect de critères de durabilité. Cette « éco-certification », basée sur le respect de critères environnementaux, sociaux et économiques, devrait être entérinée par la deuxième directive sur les agrocarburants, attendue pour la fin de cette année. Bien que largement soutenue par les organisations non gouvernementales (ONG) de protection de l'environnement et de protection des droits humains, la certification « biocarburants durables » est encore floue. Il est nécessaire d'en cerner les enjeux.

Tout d'abord il est fondamental que cette certification, imposée aux importations en provenance des pays en développement, soit également appliquée aux agrocarburants européens. Sans quoi elle ne manquerait pas d'être assimilée à une mesure de protection déguisée, condamnable au regard des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En outre, si l'Europe souhaite réellement s'attaquer au problème de la pollution et du défi énergétique, il est important qu'elle montre l'exemple et s'applique à elle-même les mesures éthiques qu'elle demande aux autres de prendre.

Ce point soulève un deuxième enjeu, qui est celui de la gestion de la certification. Faut-il privilégier une certification « privée », confiée à des entreprises accréditées, ou bien opter pour une certification « publique », gérée par les gouvernements nationaux ?

Les questions du coût de la certification et de son effet pour les consommateurs et les producteurs sont intimement liées à celle de sa gestion. Une étude attentive des différentes options est essentielle afin de déterminer la méthode de certification optimale d'un point de vue économique. Une certification ne pouvant se faire sans cahiers des charges, la définition des critères de durabilité est un élément tout aussi fondamental. Peut-on considérer qu'un salaire « durable » au Brésil est équivalent à un salaire « durable » en Europe ? Faut-il imposer les mêmes critères à tous les pays, ou bien moduler les exigences en fonction de l'origine ? Ces simples exemples montrent bien que la notion de « durabilité » est relative et qu'il est difficile d'imposer des critères équivalents à tous les pays. Une solution pourrait être un cahier des charges unique, prenant en compte la diversité des critères retenus, qui serait entériné et géré au niveau de l'OMC.

Dans tous les cas, il est fondamental que ces critères de durabilité soient établis en concertation avec tous les acteurs de la chaîne de production, des agriculteurs aux distributeurs. Le manque de représentation des acteurs locaux dans les initiatives actuellement en cours (table ronde sur les biocarburants durables en Suisse, commission Cramer aux Pays-Bas, programme brésilien de certification, etc.) devrait être corrigé et ne pas se reproduire dans le futur.

ÉMILIE PONS